



Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
(CEMAC)

Institut Sous-régional de Statistique et d'Economie Appliquée

(ISSEA)

Organisation Internationale

Appel à candidatures

Master professionnel en Statistiques Agricoles II - (MSA II)

Dans le cadre de la mise en œuvre de ses programmes de Formation Continue Diplômante, l'ISSEA lance un appel à candidature pour le recrutement des stagiaires de la 7^{ème} promotion 2025-2026 du programme de Master professionnel en Statistiques Agricoles II.

Objectifs

L'objectif de cette formation est de renforcer les capacités des jeunes étudiants et professionnels expérimentés travaillant dans le domaine des statistiques agricoles. L'enseignement dispensé dans cette filière est orienté vers l'apprentissage des techniques de collecte et d'analyse de l'information statistique et économique ainsi qu'aux traitements d'information, dans le domaine spécifique des statistiques agricoles.

Conditions d'éligibilité

La formation est ouverte aux professionnels détenteurs :

- ✓ BAC+4 en statistique, mathématiques ou en sciences agronomiques.
- ✓ Titulaire d'un diplôme BAC+3 en agronomie et justifiant de 4 années d'expérience professionnelle dont au moins deux dans les statistiques agricoles, peut bénéficier de validation des acquis de son expérience.

La sélection est faite sur étude de dossier de candidature, suivie d'un entretien. Les candidatures féminines et celles de professionnels exerçant dans le domaine des statistiques agricoles sont fortement encouragées.

Durée de la formation

La formation est organisée en présentiel sur une période d'un an et découpée en deux (02) semestres comprenant chacun 14 à 16 semaines dont le dernier est réservé au stage et à la rédaction du Mémoire de fin d'études.

Nombre de places

La formation sera ouverte si le nombre minimum des candidats retenus est de 08. Le cas échéant, les candidats seront informés au plus tard le 30 octobre 2025.



Composition du dossier de candidature

Le candidat doit adresser à l'ISSEA un dossier de candidature comprenant :

- ✓ Un formulaire de candidature dûment rempli et signé (à télécharger sur le Site web de l'ISSEA : <http://www.issea-cemac.org/>) ou à retirer auprès du Secrétariat pédagogique à l'ISSEA) ;
- ✓ Un extrait d'acte de naissance légalisé ;
- ✓ Les copies certifiées conformes ou légalisées du diplôme universitaire requis ainsi que les photocopies des relevés de notes de chaque année académique (les originaux devront être présentés lors de l'inscription) ;
- ✓ Un résumé du curriculum vitae de deux (2) pages maximum, montrant le parcours universitaire et les expériences professionnelles du candidat ;
- ✓ Une lettre de motivation sollicitant l'inscription (une page maximum) ;
- ✓ **Une attestation de service du dernier employeur dans laquelle celui-ci mentionne le poste occupé par le candidat et son acceptation de le voir suspendre, le cas échéant, ses activités professionnelles pendant toute la durée de la formation ;**
- ✓ Une attestation de prise en charge ;
- ✓ Deux (02) photos 4x4 (dont l'une à coller sur le formulaire de candidature) ;
- ✓ Une photocopie de la CNI (passeport pour les non Camerounais) ;
- ✓ Un reçu de paiement d'un montant de **25 000 FCFA** représentant les frais d'étude des dossiers.

Date limite de dépôt de dossier

La date limite de recevabilité des dossiers est fixée au **le vendredi 29 septembre 2025 à 15h00 (Heure de Yaoundé au Cameroun)**.

Il est à noter que les demandes reçues après cette date ne seront pas prises en considération. Il en est de même d'un dossier incomplet.

Dépôt des dossiers de candidature

Les dossiers de candidatures seront envoyés à l'ISSEA par l'une des voies suivantes :

- ✓ En version numérique via l'adresse e-mail : dfc.recrutement@issea-cemac.org avec copie à l'adresse : igor.gondje@issea-cemac.org
- ✓ En version dure « hard copy » par une voie sécurisée en courrier enregistré (DHL, EMS, FEDEX, etc.) à l'adresse ci-dessous :
Monsieur le Directeur Général de l'ISEA, BP. 294, Yaoundé-Cameroun
- ✓ Déposé directement au Secrétariat Pédagogique de l'ISSEA

Dispositions régissant le traitement des dossiers de candidature

- ✓ Les candidats sélectionnés seront contactés ;
- ✓ Les frais d'études de dossier sont non remboursables ;
- ✓ L'ISSEA se réserve le droit de ne répondre à aucune requête provenant d'un candidat dont le dossier de candidature ne serait pas retenu.

Pour toutes informations complémentaires, veuillez nous écrire à l'adresse suivante : igor.gondje@issea-cemac.org ou en visitant le Site Web : <http://www.issea-cemac.org/>

